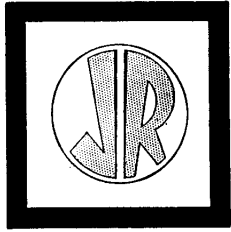


Tant que nous aurons la monarchie dans l'usine nous ne pourrons avoir la république dans la société.
Marc Sangnier



la jeune république

organe du socialisme personnaliste

SUICIDES EN PRISON

par Maurice LEVADE

Les suicides en prison heurtent la sensibilité de l'opinion et la Jeune République ne peut rester indifférente au malheur des jeunes qui perdent leur vie sur un coup de tête. L'accroissement des suicides ressort d'études de M. Jean FAVARD (1980 Centurion le Labyrinthe Pénitentiaire) : 1874 : 19 suicides pour 42 719 incarcérés ; 1897 : 19 pour 28 257 ; 1927 : 18 pour 18 881 ; 1954 : 28 pour 20 036 ; 1978 : 46 pour 33 316 ; 1982 : 54 (+ 221 tentatives) pour 30 340 ; 1983 : 57 pour 42 281, soit le triple pour un même nombre de détenus. Selon nous, cela tient surtout à l'affaiblissement du barrage religieux. Depuis le nouveau Gard des Sceaux, la famille peut s'adresser à l'aumonier plus aisément dans les premiers jours de l'incarcération, période la plus meurtrière. Suggérons : un entretien avec

un médecin disposant de suffisamment de temps, le renforcement des services sociaux actuellement squelettiques, la limitation de la détention provisoire (aujourd'hui plus de la moitié de l'effectif), surtout à l'égard des étrangers angoissés par les menaces d'expulsion. La police notant de suite les possibilités d'accueil et de travail et les contre-indications de l'emprisonnement : enfants, épouse sans travail, mère à charge, chien enfermé, le Juge d'instruction renoncerait aux incarcérations systématiques en attendant l'enquête de personnalité (le détenu aurait l'impression d'être mieux protégé). Les facilités : poignée de fenêtre, solitude pendant la promenade du camarade de cellule sont à éviter. Le suicide dans la rage ou la dépression n'est pas un geste de liberté (Voltaire disait "on ne se suicide pas dans un accès de

raison") mais à 20 ans sur une impulsion que l'on regretterait si elle n'était irréversible. A ceux qui disent "c'est son problème" ou "un criminel de moins en puissance" (déformant la vieille idée de DURKHEIM du suicide dérivatif du crime), il faudrait montrer le choc émotif sur les gardiens à la vue d'un jeune corps "accroché". Avec les membres du parti, pour aider l'action humanitaire du Gard des Sceaux et faire reculer la détention et le suicide se portent de nombreux volontaires bénévoles ou de délégués à la probation. Quant au retour souhaitable des médias aux valeurs spirituelles, il faut se souvenir du mot de CHATEAUBRIAND : "les suicides sont surtout commis chez les peuples corrompus".

LA JEUNE RÉPUBLIQUE

Le Directeur :
Jean Pralong

Rédactrice en Chef, mise en pages :
Marcelle Leconte-Souchet

Rédaction - Siège Social
Administration :

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71
Tél. 624.06.08 - 033.99.09

Fricotel - Epinal, Paris
Dépôt légal n° 2230
N° de Commission Paritaire 30 568

NOTRE COMBAT

POUR
une République
Socialiste
et Démocratique
au service
de l'Homme,
vous intéresse.

ADHÉREZ
A NOTRE PARTI

COTISATIONS

ADHÉRENTS et AMIS de la J.R.

Revenu mensuel	Cotisation annuelle
salaires de 3 000 F	300 F
4 000 F	400 F
5 000 F	500 F etc.

ABONNEMENT A REVUE en sus :
1 an : 40 F — De soutien : 50 F

Parti de la JEUNE RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, bd Jean-Mermoz
92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71

LA LOI SUR LA DATE DU

quel sera le rôle des syndicats en l'an 2000 ? La Révolution de 1789 avait modifié considérablement la société française en faisant du citoyen la source du droit, puisque, dans l'ancien régime, tout découlait du roi, maintenant et désormais, le pouvoir était la volonté du peuple, exprimée par les élections.

Mais en matière sociale, l'effet fut négatif. La loi de Chapelier (14 juin 1791) s'opposait à toute organisation des rapports entre salariés et patrons. La Révolution de 1789 devait être une Révolution essentiellement bourgeoise, la prise du pouvoir par la bourgeoisie. Les ouvriers prirent conscience de leur force en juillet 1830.

En 1831, à Lyon, 104 fabricants sur 1 400 refusèrent d'appliquer le tarif établi par une commission et signe, (25 octobre, appuyés en cela par le ministre du commerce qui avait fait savoir au Préfet que le tarif n'avait pas force de loi. Le 21 novembre, ce fut la fameuse révolte des Canus occupant la ville et ayant marqué sur leur drapeau : "VIVRE EN TRAVAILLANT OU MOURIR EN COMBATTANT". Le Ministre Casimir PERRIER déclare : il faut que les ouvriers sachent bien qu'il n'y a de remède pour eux que la patience et la résignation.

L'idée d'une organisation permanente des ouvriers se fait jour. Les mutuelles se développent, mais aussi les associations républicaines, leurs dirigeants les transforment en permettant l'entrée d'un plus grand nombre d'ouvriers. Le mouvement de 1834 diffère complètement de 1831. Depuis 1830, les CANUTS se sont efforcés de boycotter les maisons qui refusent l'augmentation des tarifs, des rencontres entre mutualistes de villes voisines ont lieu le 9 avril, la troupe charge la foule qui est criblée de balles. Ces événements vont amener une modification de la mutualité ouvrière. Déjà s'amorce l'idée de la nécessité d'une révolution sociale avec BUCHEZ qui propose l'Association des travailleurs avec le mouvement de "L'ATELIER".

Pierre LEROUX, ouvrier imprimeur invente le mot "SOCIALISME". Il s'adresse aux ouvriers typographes dans une brochure qui porte le titre : "de la nécessité de fonder une association ayant pour but de rendre les ouvriers propriétaires de leurs instruments de travail et clame : "La vraie république, c'est le Socialisme". Une importante presse ouvrière se développe. Les mutuelles se développent et parallèlement pendant quatorze ans, les travailleurs vont poursuivre leur lutte, parallèlement ce sont les grèves corporatives de 1840. La révolution de 1848 éclate en pleine crise économique. La classe ouvrière prend conscience d'elle-même. Les réformes politiques ne soulèvent pas de difficultés : suffrage universel, liberté de la presse, émancipation des esclaves aux colonies.

Les semaines passent, les élections amènent, grâce au suffrage universel, une chambre réactionnaire qui va liquider la révolution.

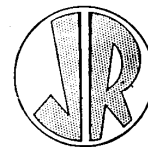
La France rurale a triomphé des candidats ouvriers qui sont battus dès lors qu'il s'agit d'un emploi aux chômeurs qui attendent tout du gouvernement, ainsi venant contrebalancer l'affluence d'ouvriers plus révolutionnaires.

La réaction triomphe ; la république perd son soutien naturel, le peuple. Elle périra le 2 décembre 1851. L'église catholique perd aussi les travailleurs dans cette tragédie, alors qu'en 1848, la Révolution, pour la première fois en France avait respecté l'Eglise. Après le coup d'Etat de Louis Napoléon, les travailleurs sont soumis à une surveillance policière étroite. Les villes se développent où la concentration se poursuit. Les affaires marchent bien grâce au financement assuré par le développement parallèle des grandes banques d'affaires.

Devant ses difficultés, l'empire cherche un appui populaire. Son intervention en Italie inquiète les catholiques qui craignent pour les Etats pontificaux.

LIBERTÉ SYNDICALE

21 MARS 1884



Jean Pralong

L'exposition de Londres, en 1862 donna l'occasion aux militants ouvriers socialistes de découvrir le mouvement ouvrier anglais fortement organisé, utilisant ainsi les circonstances, et à leur retour, ils mirent l'accent sur la nécessité de constituer des chambres syndicales ouvrières en vue de négocier les salaires comme en Grande Bretagne. Le 17 février 1884 paraît un manifeste signé par 60 ouvriers, montrant la nécessité de candidatures ouvrières aux élections complémentaires. Les idées de Prudhon (mutualisme et coopération marquent la scission profonde entre la classe ouvrière et le reste de la Nation. Le délit de coalition est inscrit dans le Code Pénal, est supprimée la loi du 25 mai 1864, sous la pression de l'action ouvrière et de nombreuses grèves, principalement celle des Typographes.

Sans attendre le droit de coalition, les travailleurs avaient engagé la lutte, les sociétés mutualistes se transformant en sociétés de résistance. Les cordonniers, les premiers, donnent, en 1866, le nom de syndicale, à leur organisation. En 1870, 67 chambres syndicales allaient être constituées. En 1869, se constituait la Chambre Fédérale des sociétés ouvrières de PARIS, premières ébauches des confédérations. Il ne faut pas croire que tout ce développement des organisations ouvrières s'est réalisée à froid. Ce fut le résultat de multiples grèves, manifestant ainsi la volonté des travailleurs dont certaines furent brisées dans le sang. Les signes du déclin de l'Empire apparaissent et l'internationale décidait de fixer son 5^e congrès à PARIS, après la chute de l'Empire, en septembre 1870. Après la répression de la commune, l'idée de l'organisation coopérative est si forte que dès mars 1872, les représentants de quelques professions relancent leur chambre syndicale et, à la fin de l'année les coordonnent dans une fédération.

Le cercle est dissout, le préfet de police déclarant tout simplement que

"l'organisation patronale ne porte pas ombrage au Parlement". Les organisations ouvrières reconstituèrent, après le Congrès de Philadelphie, le premier congrès ouvrier se tiendra à Paris le 1^{er} octobre 1970. Nous ne pouvons, dans un trop court article, refaire l'Histoire de la division ouvrière, les luttes ouvrières, les répressions persécutées au début, tolérées ensuite mais reconnues, les Syndicats vont se développer. Il y en aura 500, groupant 60 000 adhérents en 1884, lors du vote de la loi syndicale.

La loi sur la liberté syndicale du 21 mars 1884 fut imposée par un gouvernement soucieux de canaliser le mouvement ouvrier dans un climat d'émeute. Une loi de liberté, objet d'un long désir qui, pourtant ne satisfait guère les militants syndicalistes de l'époque, les plus combattifs, qui se méfient du contrôle imposé, de la déclaration obligatoire, avec un état civil des membres composant le bureau syndical. En 1893 l'application de cette liberté octroyée visait à interdire aux syndicats d'abriter des activités socialistes et favorisa l'entrée des anarchistes dans les organisations de travailleurs à côté des blanquistes.

Ce fut l'occasion, pour la C.G.T. de proclamer son autonomie par rapport aux partis politiques, indépendance consacrée par la Charte d'Amiens en 1906 qui figure toujours dans les statuts. Aujourd'hui devant l'émiètement des revendications professionnelles avisées à la fois par la division syndicale, les mutations économiques, devant la puissance des multinationales, les organisations syndicales ne doivent pas tomber dans les corporations. Elles ont un rôle essentiel à jouer dans la mutation sociale et économique, à échafauder avec des soutiens divers. Il a fallu attendre 1968 pour obtenir la reconnaissance de la section d'entreprise et 1982 pour le vote des lois AUROUX.

Les syndicalistes comprennent-ils toujours les pouvoirs qu'ils peuvent

avoir avec l'évolution des structures industrielles. Certains hommes politiques de gauche ont pensé, et même dit qu'avec un gouvernement socialiste, l'organisation syndicale n'est plus.

Le syndicat a toujours son importance pour montrer et défendre les droits des travailleurs, même devant un gouvernement socialiste, il ne doit pas devenir une courroie de transmission, comme cela est dans les pays de l'Est communistes. Comme le disait Marc SANGNIER, en 1906, "Le syndicat doit non seulement remédier aux maux actuels du prolétariat, mais s'efforcer de transformer la société présente en faisant descendre la conscience et la responsabilité économique du patron au prolétariat lui-même".

D'ailleurs JAIRES ne fut-il pas conduit à estimer que l'association ouvrière ne voulait pas se limiter à la défense des intérêts de tel métier. Il reconnaissait par là même, dans le syndicalisme une voie largement ouverte vers le socialisme ; une pensée pour terminer, à ce que sera : "l'industrie en l'an 2000. Une course mondiale est engagée". La préparer dès maintenant et ne pas dire : "Après moi, le déluge".

ADHÉRENTS, AMIS, ABONNÉS

Renouvelez dès aujourd'hui
COTISATIONS
ABONNEMENTS
CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES

Parti de la JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 - 9, Bd Jean Mermoz
92 - NEUILLY (Hauts-de-Seine)
C.C.P. PARIS 20.896-71

LE PACIFISME AU FUTUR ANTÉRIEUR

Gérard Brissé

dans l'écheveau tenu des faits divers : meurtres, drogue, bruits de bottes et cliquetis d'armes à la une, que tisse à plaisir la grande presse, la radio et la télévision, deux menus faits sont passés inaperçus.

Le premier est la signature, le 2 avril dernier, d'un **contrat entre la Fondation pour les études de la défense nationale, et trois hommes réputés pour leurs études et travaux sur la non-violence** : Jean-Marie Muller, animateur du **Mouvement pour une alternative non-violente (M.A.N.)**, Christian Mellon, un Père Jésuite, créateur de l'excellente revue : **"Alternatives non-violentes"** et Jacques Sémelin, auteur d'un ouvrage de référence intitulé : **"Pour sortir de la violence"**. (Ed Ouvrières). Le but de cet accord : **réaliser des analyses historiques comparatives d'exemples de résistance civile** dans le cadre de la Seconde guerre mondiale ; puis proposer les grands axes de recherches pour des **applications concrètes**. Le tout rassemblé dans un rapport de cent cinquante pages.

Le second événement est la démission, le 10 mars 1984, à 48 ans, du Sous-chef d'état-major général de l'Armée de l'Air, le **Général Etienne Copel**. Par ce geste, cet

officier de haut rang entendait militer pour une **"autre défense"** et attirer l'attention de l'opinion sur les insuffisances de la protection des populations contre une invasion de type classique, voire une guerre chimique.

Les thèses du général Copel rejoignent dans leurs grandes lignes celles qui ont été défendues depuis plusieurs années déjà dans cette revue : des pans entiers de notre force de dissuasion sont obsolètes, à l'ère des satellites et de la "guerre des étoiles" ; leur abandon dès 1981 aurait permis dès 1981 de relancer spectaculairement une **stratégie du désarmement**, sans rien lâcher sur l'essentiel : nous pouvions, par exemple, garder en réserve quelques sous-marins nucléaires hyper-opérationnels.

Par ailleurs, il est évident que la population civile n'est absolument pas préparée à une éventuelle invasion de type classique ou chimique. Sa protection n'est même pas assurée contre une attaque nucléaire. D'où la nécessité, sur laquelle nous avons mainte fois attiré l'attention (cf. ma tribune dans LA CROIX du 7 juillet 1963), d'une réactualisation des techniques de défense passive, mais aussi d'une stratégie de la non-violence active, voire même d'une anti-

violence préventive. Pour les détails techniques, je renvoie au livre d'Etienne Copel : **"Vaincre la guerre"** (Editions Lieu commun).

Bon nombre d'électeurs de la majorité, dont nous sommes, n'ont pas compris pourquoi les Socialistes, prenant le contre-pied de leur programme antérieur, qui était aussi celui de l'ensemble de la Gauche, ont repris à leur compte, en les accentuant même, les grandes lignes du dispositif de défense des gouvernements antérieurs : qu'il s'agisse de la force de dissuasion nucléaire (qui devait être progressivement abolie), des ventes d'armes à l'étranger (que l'on s'était engagé à supprimer), du service militaire (réduit à 6 mois dans l'ex-programme socialiste), ou encore de la réorientation fondamentale des modalités d'intervention militaire de la France à l'étranger (les affaires du Liban, de l'Irak vont à l'opposé). Comment expliquer ce changement de cap, si ce n'est pour faire face à des contraintes économiques ou financières bien sûr, qui de toute manière réduisent les marges de manœuvre de notre politique étrangère, mais aussi, sans aucun doute, par référence aux événements des années 30, à cette vogue du pacifisme qui a, semble-t-il, contribué à nous jeter, en 1940, dans la gueule du loup hitlérien ?



LE SOCIALISME PERSONNALISTE ?
C'EST UN SOCIALISME
QU'IL FAUT INVENTER
POUR QUE LA PERSONNE PUISSE
S'Y ÉPANOUIR EN PLÉNITUDE

Le pacifisme est-il intrinsèquement pervers ? Marc Sangnier nous apporte des éléments de réponse dans un ouvrage intitulé : **"Le pacifisme d'action"**. La thèse de l'Homme de Bierville peut être ainsi résumée : il fallait frapper plus fort contre Hitler dès qu'il avait envahi la Rhénanie, puis répondre ensuite par un surcroît de **"pacifisme en action"**.

On peut s'interroger par ailleurs sur la **stratégie des organisations pacifistes**. Les grandes manifestations organisées en 1983 n'ont pas fait bouger d'un iota la décision de Ronald Reagan d'installer des fusées Pershing en Allemagne ni l'entêtement de M. Andropov de maintenir les SS20 de l'autre côté du rideau de fer. Je crois que l'inconvénient de ce type d'action est d'être ponctuel et d'intervenir lorsque les jeux sont déjà faits ! **La nécessité s'impose de viser le long terme, de mettre en place des structures d'accueil, d'animation et d'orientation permanentes, indépendantes des Etats**, et suffisamment souples, pour accueillir et entraîner dans un même mouvement des personnes ou organismes d'opinions philosophiques, religieuses, voire politiques, différentes. Je suis plus que jamais persuadé que le mouvement pacifiste n'a de chances de faire œuvre durable que s'il est **universel et indépendant des gouvernements**, faute de quoi il s'expose à faire le jeu de tel ou tel bloc idéologique par rapport aux autres.

En insistant sur la nécessité de **"mettre tout en œuvre pour que les forces de paix puissent battre de vitesse les forces de guerre et de violence"**, nous avons proposé la création, en France, d'un **Haut conseil de la Paix**, "institution officielle mais non-gouvernementale, section française d'une **Organisation des peuples unis (OPU)** qui serait appelée à intervenir partout où l'action de l'ONU s'avèrerait impossible ou inefficace.

Nous devons, en effet, nous atteler à mobiliser d'urgence tout ce qui concourt à **promouvoir une authentique auto-défense populaire**, nullement incompatible avec une **stratégie de non-violence et d'anti-violence active**, qui consiste notamment à prévenir et désavouer tout recours à la violence. Autrement dit, il ne s'agit pas de proclamer la paix, mais de l'organiser, de la bâtir, d'aménager des structures permettant de réduire à néant sur leur propre terrain les stratégies de guerre.

Isolés, divisés, les **artisans de la paix** sont des combattants aux mains nues. Unis, rassemblés, combattifs — mais nullement agressifs ! — ils peuvent encore sauver ce qui peut l'être, dans la course d'obstacles de la Vie humaine sur la Mort ! Il faudra bien un jour s'atteler à la réécriture de l'Histoire de l'Humanité en termes de non-violence. Cette œuvre de Vie nous apporterait bien des surprises et des raisons d'espérer !

Gérard-Henri Brissé

BILLET DU

PRÉSIDENT

Louis Perrin

décidément, on découvre un peu tard mais mieux vaut tard que jamais, on découvre que l'éducation des citoyens et des travailleurs, en matière d'économie est une chose indispensable pour le redressement d'une situation compromise. Quand les syndicats ont réclamé les 39 heures hebdomadaires, je me suis exprimé dans les instances du mien, que, si la réduction d'horaires était une des conditions nécessaires à la lutte contre le chômage, encore que les trente-neuf heures n'aient pas créé beaucoup d'emplois car, dans la plupart des cas, la productivité fut améliorée.

On a vu la même production qu'avec 40 heures sans employer une seule personne de plus, c'est pourquoi j'avais préconisé que la réduction de quatre heures par mois, dans le temps de travail soit utilisée obligatoirement à la formation économique des travailleurs de la fonction publique comme du secteur privé, avec maintien du salaire. Cela pouvait se faire par rotation d'une vingtaine de personnes tous les mois ; cela aurait obligé à la formation de nombreux animateurs qualifiés, donc, des chômeurs en moins.

Je signale que Yves Montand et Michel Albert, sur Antenne 2 ont donné le coup d'envoi et ont innové dans la manière de présenter les choses. Ils ont stigmatisé les dangers d'une économie en régression et les dangers d'un système européen décadent. Ils ont innové dans la présentation, car les économistes sont certainement mal compris des classes laborieuses, et les conférenciers, à part pour les initiés pourraient concidérés comme plutôt "barban" par la manière de présenter les sujets.

Pour nous, à la JEUNE RÉPUBLIQUE, qui sommes pour le socialisme Personnaliste Autogestionnaire, nous pensons que la première démarche pour un changement de société, c'est la formation économique de tous les travailleurs, fonctionnaires et salariés de l'industrie, et du commerce, ainsi que les agriculteurs et les artisans de toutes catégories. Il y a déjà 55 % de salariés dans le secteur tertiaire, nous arriverons à une proportion de 70 à 75 % avec l'extension de la robotique.

Il est bien évident qu'il faudra prélever les charges sociales et les impôts sur la production des robots qui vont produire la richesse à la place des personnes. Il faudra une extension de la formation permanente, pour un recyclage permanent, des travailleurs, une redistribution du travail. Ne parle-t-on pas, au Japon, déjà de la semaine de 20 heures ? Si nous voulons des personnes heureuses dans leur travail, bien dans leur peau, heureuses dans leur peau, avec un espoir dans leur avenir, l'éducation permanente deviendra une né-

cessité, elle devront être persuadées qu'elles sont un rouage indispensable pour l'économie.

Aujourd'hui nous payons cet encadrement excessif des salariés que ce soit du privé ou de la fonction publique... C'est pourquoi toute une éducation sur l'économie de l'entreprise et de l'Etat est à promouvoir, de la base jusqu'au sommet. Si nous voulons entrer résolument dans la phase de Socialisme Autogestionnaire et il est grand temps de s'en préoccuper.

Pour appuyer ces observations, je citerai les paroles de notre Maître à penser : Marc Sangnier, fondateur de LA JEUNE RÉPUBLIQUE : "La démocratie devrait être le moyen de porter l'efficacité à son plus haut point, à condition que la conscience du citoyen et du travailleur soit aussi portée à son plus haut niveau. La personne doit pouvoir s'épanouir à son maximum dans la société et pour cela, elle a besoin de création, de croire à son avenir et d'avoir des projets en permanence. Nous pensons, à la JEUNE RÉPUBLIQUE, qu'il n'y a pas qu'une élite pour pouvoir bénéficier de cela mais que cela doit s'adresser à toutes les personnes, c'est pourquoi nous travaillons à promouvoir..."

LE SOCIALISME PERSONNALISTE avec tous ceux qui veulent avancer dans cette direction.

**LE
SOCIALISME
PERSONNALISTE
C'EST
UN
OPTIMISME
DONC
UNE
LUTTE**

Marc SANGNIER

FONDATEUR DE LA
JEUNE RÉPUBLIQUE

3 AVRIL 1873 : Naissance de Marc SANGNIER. Il fit ses études au Collège Stanislas, obtint le premier prix de philosophie au concours général et entre à l'École Polytechnique en 1895. En même temps, il réussit sa licence de droit.

1902 : Il prend la direction d'une revue LE SILLON pour se consacrer à l'ACTION DÉMOCRATIQUE. Il entreprend alors des CAMPAGNES DE REUNIONS CONTRADICTOIRES dans tout le pays. Sous son impulsion, des CERCLES d'ETUDES se développent rapidement.

LE SILLON DEVIENT UN MOUVEMENT qui a une revue « Le Sillon » et un journal hebdomadaire : L'ÉVEIL DÉMOCRATIQUE. Le but du SILLON ? UN MOUVEMENT LAÏQUE qui se propose de RÉALISER UNE RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE, HONNÊTE, JUSTE et FRATERNELLE.

17 MAI 1908 : MARC SANGNIER fonde le journal LA DÉMOCRATIE.

1910 : Le SILLON cesse de paraître.

1^{er} JUILLET 1912 : Marc SANGNIER fonde LA LIGUE DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE.

AOUT 1914 : La guerre. La DÉMOCRATIE cesse son tirage. Marc SANGNIER est mobilisé.

16 NOVEMBRE 1919 : MARC SANGNIER élu député du 3^e secteur de Paris. Réélu en 1924.

1920 : Marc SANGNIER LANCE LES CONGRÈS INTERNATIONAUX DÉMOCRATIQUES POUR LA PAIX.

1929 : LA LIGUE FRANÇAISE DES AUBERGES DE LA JEUNESSE.

1932 : L'ÉVEIL DES PEUPLES, hebdomadaire, est lancé. Il cessera de paraître en 1939. Marc SANGNIER a quitté la JEUNE-RÉPUBLIQUE qu'il continue d'épauler, pour se consacrer à une action pour la paix.

18 FÉVRIER 1944 : Marc SANGNIER est arrêté par la Gestapo avec tout le personnel de l'imprimerie clandestine de LA DÉMOCRATIE.

1950 : Marc SANGNIER meurt le jour de la Pentecôte.

LA DÉMOCRATIE :

Marc SANGNIER définissait la démocratie comme « L'ORGANISATION QUI TEND A PORTER AU MAXIMUM LA CONSCIENCE ET LA RESPONSABILITÉ DE CHACUN ». Aujourd'hui, le SOCIALISME PERSONNALISTE DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE entend faire de chaque citoyen dans la nation, de chaque travailleur dans l'entreprise, de tout être humain quel qu'il soit, une personne responsable et digne de respect.

MARC SANGNIER A JULES GUESDES :

A Roubaix, Marc SANGNIER affirme à Jules Guesdes : « Les différents régimes de la propriété sont appelés à se succéder les uns les autres et nous sommes convaincus que le salariat n'aura qu'un temps ». Le fondateur de la future JEUNE-RÉPUBLIQUE est convaincu que « LES CAPITALISTES SERONT SUPPRIMÉS COMME LES VIEUX BARONS FÉODAUX ».

1906 :

Le SILLON prend de plus en plus ses distances envers la Démocratie Chrétienne. Le « plus grand Sillon » se développera dans cette France en voie d'industrialisation que secouent les conflits sociaux : la pression ouvrière engendrera des lois sociales moins inhumaines.

1909 : CAMPAGNE ÉLECTORALE A SCEAUX :

Dans son programme MARC SANGNIER demande des réformes sociales (retraites ouvrières, repos hebdomadaire, impôts progressifs sur le revenu) une démocratisation de l'armée, la représentation proportionnelle. Il énonce « que l'ÉMANCIPATION DU PROLÉTAIRE NE PEUT ÊTRE QUE L'ŒUVRE DES PROLÉTAIRES EUX-MÊMES ». Il va même jusqu'à concevoir un statut de la propriété et à reconnaître « DES INTÉRÊTS DE CLASSE ». MARC SANGNIER répétait « QUE L'AMOUR EST PLUS FORT QUE LA HAINE ». La pire des défaites est d'être réduit à haïr ses ennemis.

CONGRÈS DE 1927 :

MARC SANGNIER déclare « QUE LA PAIX ÉCONOMIQUE N'EST PAS POSSIBLE TANT QUE LES PEUPLES ACTUELLEMENT COLONISÉS NE SONT PAS APPELÉS A ORGANISER EUX-MÊMES LEUR ÉCONOMIE ».

1928 :

MARC SANGNIER rappelle que « LE TRAVAIL, VICTIME DU CAPITAL, DOIT DEVENIR MAÎTRE DU CAPITAL ».

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

ADHÉREZ AU PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 — 9, Boulevard Jean-Mermoz — 92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)

NOM Prénom

Adresse

Adresse la somme de au C.C.P. 20.896-71 PARIS.

Date et Signature

La Jeune République

PARTI SOCIALISTE PERSONNALISTE

LE SOCIALISME PERSONNALISTE QU'EST-CE QUE C'EST ?

Plusieurs correspondants nous posent la question : la JEUNE-RÉPUBLIQUE, est-ce des chrétiens de gauche ?

De gauche, certainement. L'histoire, plus que cinquantenaire, le prouve. Mais il convient de rappeler que la Ligue a été fondée en 1912 par MARC SANGNIER, deux ans après la condamnation du SILLON, en partie dans le but d'échapper aux exigences de la papauté dans le domaine politique, et celui d'éviter toute confusion avec le plan religieux.

Il reste qu'en raison de la personnalité de son fondateur, le PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE est composé, principalement, de chrétiens militants, de même que, si la comparaison n'est pas trop audacieuse, le P.C.F. compte presque exclusivement des militants aussi athées que Marx, Engels et Lénine.

Mais, tout en se situant résolument en dehors de toute référence ou obédience confessionnelles, le SOCIALISME PERSONNALISTE respecte le droit d'avoir une conception judéo-chrétienne du monde créé. L'homme n'accepte plus d'être réduit à un producteur-consommateur anonyme, noyé dans la masse, mais il s'affirme comme une personne, qui reconnaît autrui dans sa différence et, par le dialogue, vise à être reconnu dans sa spécificité. Le respect de l'autre se traduit dans la vie publique par la nécessité du pluralisme idéologique et politique, en même temps que par la conscience d'appartenir à diverses communautés, sur une terre qui se rétrécit, en un temps qui s'accélère.

Le SOCIALISME personnaliste inscrit dans son programme l'appropriation collective des grands moyens de production et d'échange et leur gestion démocratique ou autogestion. Il exige des initiatives d'ordre économique, dont les conséquences sociales tendent à transformer radicalement les rapports de production.

Subsiste le fait que la personne ne devient une personne que par les relations qu'elle entretient et développe avec les autres, dans un respect réciproque et une dialectique du Je et du Tu, à travers des événements, c'est-à-dire une histoire, dans le sens d'une personnalisation plus intense.

Il ne nous paraît pas vain de définir, au fil du temps, cette conception du monde dans laquelle s'enracine l'action politique, pour lui impulser énergie et signification.

**TANT QUE NOUS AURONS LE POUVOIR DU GRAND CAPITAL DANS LA SOCIÉTÉ
NOUS N'AURONS PAS LA DÉMOCRATIE DANS L'USINE**

POUR UNE RÉPUBLIQUE SOCIALISTE ET DÉMOCRATIQUE AU SERVICE DE L'HOMME

ADHÉREZ AU PARTI DE LA JEUNE-RÉPUBLIQUE
Villa n° 6 — 9, Boulevard Jean-Mermoz — 92200 NEUILLY (Hauts-de-Seine)

NOM Prénom

Adresse

Adresse la somme de au C.C.P. 20.896-71 PARIS.

Date et Signature